



# Conseil Municipal

## Jeudi 24 septembre 2015

### COMPTE-RENDU SUCCINCT

Le jeudi 24 septembre 2015 à 20h05, le conseil municipal, légalement convoqué le 17 septembre 2015, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel POIROT

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENÉ,  
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,  
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,  
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor TAGNE,  
Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Monsieur Daniel CHANEL,  
Monsieur Michel VANDROUX, Madame Evelyne LEGROUX,  
Monsieur Jean-Pierre MAROTTE, Madame Marie-Claude LALEMANT,  
Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Jean-Sébastien SALIS,  
Madame Muriel DAUVERGNE, Monsieur Christian JAKOB,  
Madame Blandine BERJOT, Madame Christelle COLNAGHI,  
Monsieur Arnaud RICHARD (à 20h09), Monsieur Alain GELOT,  
Monsieur Philippe PAILLET (à 20h20), Madame Laurence DIJON,  
Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Franck PHILIPPE,  
Madame Isabelle WENGER-ARTZ (à 20h07), Madame Sandrine PERRON-HARDY,  
Monsieur Jean-Charles CIZA

Avait donné pouvoir :

Madame Frédérique BROCHOT-MAHER a donné pouvoir à Madame Blandine BERJOT  
Monsieur Léon JANUS a donné pouvoir à Madame Christelle COLNAGHI  
Madame Martine BERNELIN DA SILVA a donné pouvoir à Monsieur Franck PHILIPPE

Etaient absents :

Monsieur Ludovic LEA  
Monsieur Arnaud RICHARD (de 20h05 à 20h09)  
Monsieur Philippe PAILLET (de 20h05 à 20h20),  
Madame Isabelle WENGER-ARTZ (de 20h05 à 20h07)

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Monsieur Michel POIROT est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité des présents.*

---

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

- 1- Création d'une communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par fusion des 6 intercommunalités – CAMY – CA2RS – CAPAC – SVCA – CCSM - CCSV
- 2- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité – fixation du coefficient multiplicateur.
- 3- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle d'un agent de la Police Municipale
- 4- Adhésion à l'Association pour la prévention des pollutions industrielles (ASPI)
- 5- Autorisation pour solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie - Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées rue du Général Leclerc – Année 2015
- 6- Elaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
- 7- Adhésion à l'association Villes Internet
- 8- Adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio
- 9- Rapports d'activités du SIVOM et du SIDECOM

## **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2015**

*Le procès-verbal de la séance du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 est adopté par 31 voix pour et 1 abstention (Monsieur Alain GELOT).*

---

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

**Décisions n°2015-78 à 2015-109**

---

**2015 09 24 DEL01 : CREATION D'UNE COMMUNAUTE URBAINE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016  
PAR FUSION DES 6 INTERCOMMUNALITES – CAMY – CA2RS – CAPAC – SVCA – CCSM  
- CCSV**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour, 6 abstentions (Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Evelyne PUECHAVY, Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE, Madame Muriel DAUVERGNE, Monsieur Jean-Charles CIZA), décide de*

- **SE PRONONCER** en faveur de la création d'une Communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par fusion de la Communauté d'agglomération Mantes-en-Yvelines, de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine, de la Communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans-Sainte-Honorine, de Seine et Vexin Communauté d'agglomération, de la Communauté de communes des Coteaux du Vexin et de la Communauté de communes Seine-Mauldre.

---

**2015 09 24 DEL02 : TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE  
D'ELECTRICITE – FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour, 6 voix contre (Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Madame Isabelle WENGER-ARTZ) et 4 abstentions (Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT), décide de*

- **FIXER** ce coefficient à 8,50 %.

---

**2015 09 24 DEL 03 : MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE D'UN  
AGENT DE LA POLICE MUNICIPALE**

**RAPPORTEUR : Monsieur Christian BOUTELOUP**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide*

- **D'ACCORDER** la protection fonctionnelle sollicitée par l'agent de la police municipale.
- **D'AUTORISER** par conséquent Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette protection.

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget communal.

---

**2015 09 24 DEL 04 : ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (ASPI)**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 5 voix contre (Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Madame Isabelle WENGER ARTZ), décide*

- **D'ADHERER** à l'association pour la prévention des pollutions industrielles (ASPI),
- **DE PAYER** la cotisation annuelle correspondante.

---

**2015 09 24 DEL 05 : AUTORISATION POUR SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE – TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES RUE DU GENERAL LECLERC – ANNEE 2015**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de*

- **SOLLICITER** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées de la rue du Général Leclerc (Phase 1),
- **SIGNER** tous les documents administratifs s'y rapportant.

---

**2015 09 24 DEL 06 : ELABORATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP)**

**RAPPORTEUR : Madame Evelyne PUECHAVY**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour, 3 voix contre (Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Madame Isabelle WENGER-ARTZ) et 3 abstentions (Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA) décide*

- **DE S'ENGAGER** sur la mise en accessibilité des bâtiments communaux selon le plan pluriannuel de financement et de travaux ci-annexé.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'Ad'Ap et la mise en accessibilité des bâtiments communaux accueillant du public.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à transmettre les documents relatifs à l'Ad'Ap à la Préfecture conformément à la réglementation en vigueur.

---

## 2015 09 24 DEL 07 : ADHESION A L'ASSOCIATION VILLES INTERNET

**RAPPORTEUR : Madame Manuela MARIE**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par **18 voix pour, 8 voix contre** (Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT) et **6 abstentions** (Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE, Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Blandine BERJOT, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET) décide*

- **D'ADHERER** à l'association Villes Internet,
- **DE PAYER** la cotisation annuelle correspondante.

---

## 2015 09 24 DEL 08 : ADHESION AU CLUB DES TERRITOIRES UN PLUS BIO

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre MAROTTE**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par **24 voix pour, 8 voix contre** (Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Arnaud RICHARD, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET), décide*

- **D'ADHERER** au « Club des territoires Un plus Bio » ;
- **DE DESIGNER** Monsieur Jean Pierre MAROTTE et Monsieur Frédéric SPANGENBERG, pour représenter la Commune de Triel-sur-Seine au sein de cette association.

---

## 2015 09 24 DEL09 : RAPPORTS D'ACTIVITES 2014 DU SIVOM ET DU SIDECOM

**RAPPORTEURS : Evelyne LEGROUX (SIVOM) et Manuela MARIE (SIDECOM)**

Le conseil municipal, après en avoir été informé **PREND ACTE** de la communication des rapports d'activités pour l'année 2014 des syndicats intercommunaux suivants :

- SIVOM
- SIDECOM

---

La séance est levée à 22h48.

Le Maire,  
  
Joël MANCEL

